

**L'hon. M. Lambert:** Le ministre ne peut pas les montrer parce qu'il ne les a pas.

**M. Stevens:** Monsieur l'Orateur, je puis assurer à mon honorable ami que si le ministre des Finances se trouvait ici maintenant, je lui demanderais bien volontiers de me montrer l'une des ententes du genre dont il a parlé.

**M. Blais:** Monsieur l'Orateur, d'après le compte rendu du comité, le ministre des Finances a précisé que cette entente était à la disposition de tous les députés. Je suis persuadé que le député est au courant de l'offre faite par le ministre des Finances. Les députés auraient pu obtenir cette entente malgré l'absence actuelle du ministre.

**L'hon. M. Lambert:** Le ministre n'a jamais comparu devant ce comité.

**Des voix:** C'est faux.

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre, je vous prie.

**M. Alexander:** Il n'y était qu'en esprit.

**M. Stevens:** En conclusion, j'insiste sur le fait que le gouvernement nous donne un autre exemple de son désir de saper le droit qu'a le Parlement d'examiner les dépenses. Il ne fait aucun doute que nous sommes en faveur du programme des travaux d'hiver, mais on ne peut certes pas s'en servir comme excuse pour nous forcer à accepter l'actuelle procédure qui est inadmissible. J'insiste aussi sur le fait que nous avons la preuve suffisante à la Chambre pour ne plus faire confiance au gouvernement dans sa façon de gérer l'argent qui lui est confié et que nous serions irresponsables si nous ne nous opposions comme nous le faisons à cette approbation générale de 350 millions de dollars.

A titre de leçon, voyons un peu ce qui s'est passé dans le cas d'une société de la Couronne, notamment de la Société pour l'expansion des exportations. J'aimerais signaler que cette société, sans l'autorisation de la Chambre, a consenti pour un million de dollars de contrats de financement, dont 50 p. 100 au profit de huit sociétés établies au pays dont la moitié sont des filiales de sociétés étrangères. Voilà la façon dont le ministre des Finances et le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie) ont disposé de fonds de caractère non budgétaire. J'estime qu'il est temps que le Parlement et surtout le peuple canadien s'opposent obstinément à cette gestion irresponsable des finances.

[Français]

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur l'Orateur, nous étudions présentement un crédit très important, d'après la déclaration faite par l'honorable ministre des Finances (M. Turner), conjointement avec l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Andras), le 6 décembre 1972.

Ainsi, on a l'impression que le gouvernement s'est rendu compte qu'il y aurait accroissement du chômage au cours des premiers mois de 1973. Pourtant, un ancien ministre fédéral, M. Kierans, avait prédit un taux élevé de chômage et avait déclaré que non seulement le chômage deviendrait un problème très crucial, mais qu'il y aurait également une forte augmentation de l'inflation.

### Subsides

Or, on s'est rendu compte, à un certain moment, que les prédictions de M. Kierans s'avéraient exactes. Et le 7 septembre, le gouvernement publiait un communiqué annonçant qu'un nouveau programme d'initiatives locales serait mis en œuvre à compter des premiers jours de décembre, pour permettre de créer un certain nombre d'emplois et pour diminuer le fléau du chômage.

Le processus a été excessivement lent, même si l'on avait alors annoncé que les formulaires nécessaires seraient disponibles à compter du 1<sup>er</sup> octobre, et plusieurs se sont rendu compte qu'il s'était écoulé quelques jours en octobre avant que les formulaires soient disponibles pour permettre aux promoteurs des projets de les présenter assez tôt pour qu'ils soient réellement mis en œuvre, afin de créer un certain nombre d'emplois.

Monsieur l'Orateur, au 31 décembre, d'après les informations qui ont été publiées, 13,163 projets avaient été présentés en vertu du programme d'initiatives locales. Cela démontre bien que les Canadiens ont cru très sérieusement à la valeur de ce programme et aux bonnes intentions du gouvernement, puisque ce nombre dépasse de beaucoup le nombre de projets qui avaient été présentés au cours du dernier exercice financier.

• (1610)

Monsieur l'Orateur, des 13,163 projets présentés, seulement 1,400 avaient été approuvés au 31 décembre, ce qui veut dire que très peu de projets avaient été réalisés avant la fin de 1972. Au Québec, également selon mes renseignements, 427 projets seulement avaient été acceptés au 31 décembre. C'est ce qui explique probablement les chiffres se rapportant au chômage à ce moment-là, parce qu'à cause du retard apporté à la réalisation de ces projets, le nombre d'emplois disponibles était nécessairement de moins en moins considérable et, automatiquement, le taux de chômage a augmenté.

Le 6 décembre, l'honorable ministre des Finances et son collègue, le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, annonçaient un programme plus spécial destiné aux municipalités et aux provinces, nécessitant l'affectation de 350 millions de dollars. Le ministère en cause avait émis un communiqué très élaboré pour inviter les provinces et les municipalités à participer d'une façon très active, afin d'aider le gouvernement central à réduire le chômage.

Or, la plupart des municipalités sont endettées à l'extrême, et il s'agit de côtoyer les administrateurs des municipalités et de parler un peu de leurs problèmes, dans leur milieu, pour découvrir très vite que le même problème se pose dans toutes les municipalités. Au fait les contribuables désirent des services publics améliorés; ils veulent obtenir des additions aux services d'aqueduc, d'égouts, de dépollution, de voirie, etc., mais les municipalités n'ont pas les revenus nécessaires pour répondre immédiatement à la demande et aux besoins des contribuables.

J'ai souvent signalé à la Chambre que le gouvernement fédéral devrait porter une plus grande attention aux municipalités et à leurs sources de revenus et, dans le plus bref délai possible, céder à celles-ci des sources de revenus qui leur permettraient de donner les services qu'elles ont la responsabilité de fournir, à titre de gouvernement le plus près du peuple.